



MES 10 DROITS



© UNICEF / Patrick Massaïa



LE DROIT À L'IDENTITÉ

Tu as le droit d'avoir un nom et une nationalité. C'est le premier des droits !



- En enregistrant un enfant à sa naissance, on confirme son existence et son identité. Sans cet acte, c'est comme si un enfant était invisible et n'existait pas. Il risque alors de ne pas avoir accès à l'école ou aux soins s'il est malade.
- Pourtant tous les ans, des millions d'enfants ne sont pas enregistrés à leur naissance. C'est pour cela que l'UNICEF encourage l'enregistrement des naissances partout dans le monde.



LE DROIT À UNE FAMILLE

Tu as le droit d'avoir une famille, c'est essentiel pour ton développement. C'est grâce à elle que tu peux être protégé, éduqué, valorisé, écouté.

Des millions d'enfants grandissent sans l'un ou l'autre de leurs parents, ou les deux. Beaucoup d'autres risquent d'être séparés de leur famille, à cause de la pauvreté, de maladies ou de crises telles que des catastrophes naturelles et des guerres.

La famille est au cœur de toutes les activités de l'UNICEF qui agit pour protéger les familles en difficulté et les enfants qui n'ont plus leurs parents.



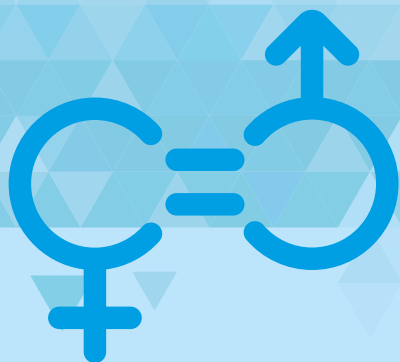
LE DROIT À LA NON-DISCRIMINATION

3

Tu as le droit d'être traité de la même façon que tous les autres enfants, d'accéder aux mêmes services et opportunités quelle que soit ta couleur de peau, ta langue, ta religion, ton origine, ou autre.

Tous les enfants doivent avoir les mêmes droits : filles, garçons, enfants en situation de handicap, riches, pauvres, malades, vivant dans un bidonville, de toutes origines...

Ce sont souvent les enfants des groupes exclus dont les droits ne sont pas respectés. Ne pas donner les mêmes droits, c'est créer des injustices et des inégalités, ce contre quoi l'UNICEF lutte.



LE DROIT D'ÊTRE SOIGNÉ ET DE GRANDIR EN BONNE SANTÉ

4

Tu as le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné.

Cela signifie que tu dois pouvoir : être soigné si tu es malade, avoir accès à l'eau potable et aux toilettes, être bien nourri pour grandir en bonne santé.

Pour que les enfants soient en bonne santé, il faut commencer à protéger leur santé lors de la grossesse de leur maman, et continuer tout au long de leur enfance

Les vaccins permettent à de nombreux enfants de rester en vie en les protégeant contre de nombreuses maladies de l'enfance. Près de la moitié des enfants de la planète ont été vaccinés par l'UNICEF.



LE DROIT À L'ÉDUCATION

5

Tu as le droit d'aller à l'école pour apprendre à lire, écrire, compter et te développer.

L'éducation te permet d'apprendre, de te faire une place dans la société et d'avoir plus de choix dans ta vie d'adulte. Cela te protège aussi des maladies et de la pauvreté. L'accès à l'école doit donc être gratuit et obligatoire pour tous les enfants.

Toutefois, des millions d'enfants dans le monde ne vont pas à l'école primaire. Souvent ce sont les filles ou les enfants en situation d'urgence qui ne vont pas à l'école. L'UNICEF fait donc des efforts particuliers pour que ces enfants aillent à l'école.





LE DROIT AUX LOISIRS

Pour bien grandir tu as le droit de jouer, d'avoir du temps pour toi, de t'enrichir de culture, de sport et de loisirs. Cela te permet de rire, de t'amuser mais aussi bien vivre avec les autres, de développer tes capacités et d'être en bonne santé.

Pour cela, tous les enfants doivent avoir accès à des activités nombreuses, variées, encadrées, adaptées à leur âge et à leurs intérêts.

L'UNICEF agit pour que des millions d'enfants dans le monde aient accès à ces loisirs, principalement les enfants en situation de pauvreté ou de guerre.



LE DROIT À LA PROTECTION



Tu as le droit de grandir dans un environnement qui te protège de la violence, de la maltraitance et de la discrimination.

Chaque enfant est mieux protégé lorsqu'il a un logement, une famille et qu'il peut être secouru en cas de besoin.

Pourtant, des millions d'enfants sont victimes quotidiennement de brutalité et de violences qui peuvent être mauvaises pour eux tout au long de leur vie. L'UNICEF protège ces enfants et particulièrement ceux qui travaillent, ceux que l'on force à se marier, et ceux que l'on force à faire la guerre.



LE DROIT À LA PARTICIPATION

Tu as le droit de donner ton opinion, notamment pour les décisions qui te concernent directement, à l'école, dans ta famille, dans ta ville ou ton quartier.

Tout le monde a le droit de participer à la vie en société et d'être entendu, y compris les enfants. Ce droit permet de s'exprimer et de prendre des initiatives.

L'UNICEF encourage la participation des jeunes et des enfants dans le monde pour que leurs voix soient entendues et leurs droits respectés.



9

LE DROIT À L'INFORMATION

Tu as le droit de recevoir des informations diverses et justes.

Accéder à des informations utiles, par exemple, à la télévision, dans des journaux ou dans des livres, te permet de développer tes connaissances et ta compréhension du monde qui t'entoure. Il faut que ces informations soient adaptées à ton âge et à ta culture.

En revanche, les enfants doivent être protégés des informations qui peuvent leur nuire.

L'UNICEF soutient des initiatives qui permettent aux enfants d'accéder à des informations de qualité et adaptées à leur âge.



10 LE DROIT AU BIEN-ÊTRE

Tu as le droit au bien-être : être heureux et grandir grâce à des activités joyeuses, harmonieuses. Tu as besoin d'un cadre accueillant, d'une vie sociale, familiale et culturelle.

Il faut que tous les enfants soient traités avec respect par les autres et puissent se sentir bien dans des lieux tels que l'école.

Pour garantir leur bien-être, les enfants ne doivent pas être privés d'éléments essentiels tels qu'un logement, des habits mais aussi des espaces verts et de jeu dans lesquels ils peuvent s'amuser.

L'UNICEF soutient des initiatives qui permettent aux enfants de se sentir bien dans leur environnement.

